



Club Alpin du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la Mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 23 MAI 2018

Excusés : Lorry Balducci, Daniel Borgna, Loïc Goujon, Claire Guillermin, Annick Bulliot, Francis Carletto, Bernard de Miscault

Présents : Claude Py, Angélique Gravier, Guy Brochier, Gaëlle Zalio, Marie Assaud, Aude Priestley, Laurent Cosnefroy, Christophe Legué, Virgil Martin-Granel (22h)

Absents : Emmanuelle Col, Coralie Gérin, Rozenn Louërat, Agnès Brard, Sandra Benoît

Points abordés :

1. Ecole d'escalade : Organisation et financement 2018-2019

Présentation des propositions faites lors de la réunion de travail qui a eu lieu le 24 avril 2018. Le CR de cette réunion a été communiqué aux membres du CD lors de la convocation.

● ACTIONS GLOBALES :

- Mise en place d'une "caution bénévolat parental" : 50€ par enfant. Cette caution sera restituée en échange d'une journée de bénévolat sur une des actions suivantes :
Challenge jeune ou stage jeune.
Proposition adoptée à l'unanimité
- Extension du challenge escalade de décembre, qui est le gros évènement permettant de générer d'importantes recettes, avec la création d'un challenge adultes le même weekend que le challenge enfants. Une seule date de grosse mobilisation pour tout le club.
Attention, si on part du principe que cet évènement financera l'école d'escalade, il devra être porté par l'école d'escalade, bien entendu avec un appel à bénévoles parmi les adultes comme pour le challenge actuel. Proposition adoptée à l'unanimité

● ACTIONS SPÉCIFIQUES :

Présentation des différentes actions spécifiques et de leur impact budgétaire :

- **Entraînements printemps & automne** : Au regard des prestations proposées et des tarifs pratiqués par les autres clubs locaux, proposition d'augmenter les tarifs des entraînements (+20€) soit :
 - 150€ pour le 1er enfant
 - 140€ pour le 2e enfant
 - 130€ pour le 3e enfantmais avec quelques particularités :
 - **Enfants de 7 à 9 ans, débutants** : Escalade en SAE, durée 1h30 soit 2 groupes par ½ journée. Proposition de tarif : 100€ incluant 2 sorties d'une demi-journée par groupe en falaise (1 au printemps + 1 à l'automne)



Club Alpin du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la Mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

- **Groupe 1 (groupe des grands)** : Compte tenu de l'organisation (6 jours complets et 14 demi-journées) : Proposition d'augmenter le tarif des entraînements de ce groupe à 200€ au lieu de 150€.
- **Autres groupes** : Pas de modification du déroulement habituel des séances escalade (20 demi-journées, se déroulant au maximum en falaises)

- **Entraînements hiver** :
 - Rappel : ce doit être des séances d'entraînement et non des séances loisirs
 - Tarif : 75€ par enfant. Pas de proposition d'augmentation.
 - Groupe limité à 8 enfants, 2 groupes possibles sur le créneau du vendredi soir.
 - En parallèle il serait bien de pouvoir proposer un créneau loisirs le samedi matin pour les enfants qui souhaiteraient poursuivre l'activité escalade en salle en hiver. Tarif à définir et voir la disponibilité des BE.

- **Clé de répartition des coûts du mur d'escalade** : pour les prochains budgets, il est proposé de répartir les coûts du mur selon la proportion de pratiquants adultes et enfants, soit $\frac{3}{4}$ adultes et $\frac{1}{4}$ enfants (voire 80% adultes et 20% enfants).
- **Financement de l'école d'escalade** : Maintien à 30% du total des licences "adultes" ou plus exactement "hors école d'escalade".
- **Part club** : Augmentation non souhaitable à ce jour. Il n'y a rien qui justifie d'augmenter cette cotisation générale des activités. Les adultes participent déjà largement au financement de l'école d'escalade. S'il doit y avoir augmentation, il faut que cela soit justifié au niveau de la vie de club.
- **Honoraires BE** : Proposition d'augmenter les honoraires BE de 15€ pour les journées de stages mais de ne pas payer de journées d'organisation des stages.

● **IMPACT FINANCIER :**

Simulation du budget 2018/2019 en chiffrant les propositions de modifications tarifaires et les demandes de rémunération des professionnels :

Global club enfants	Réalisé	Budget	Projet réalisé	Simulation
	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2018 / 2019
Entraînements	-4 655	-4 480	-4 580	-4 280
Sorties à la journée	-1 170	-780	-780	-780
Stages Toussaint	0	-1 000	-969	-690
Stages printemps	-1 256	-910	-577	-1 325
Stage été	-1 682	-1 610	-1 305	-1 570
Challenge	3 300	2 725	4 301	3 240
Vide Grenier	488	370	0	0
Mur d'escalade	-3 202	-2 690	-2 767	-1 236
Budget Général	4 660	6 090	4 675	3 422
Section FFME	0	-515	-1 040	-1 050
Résultat	-3 517	-2 800	-3 043	-4 269



Club Alpin du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la Mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Ce qu'il faut en retenir :

- Les demandes faites lors de la réunion de janvier ont totalement été intégrées : journées d'organisation rentrée, challenge (journées d'organisation, encadrement le jour J, journées d'ouverture de voies supplémentaires), augmentation du tarif d'encadrement des stages...
- Les mesures proposées permettent de réduire le déficit prévu de manière considérable; Pour rappel, il avait été chiffré à 7200€ en janvier.
- En partant sur les mêmes bases d'adhérents que cette année, il reste 1200 euros de déficit à couvrir....au lieu d'un peu plus de 4000€ estimés.

Rappel : nous sommes bien sur une simulation, et non sur le budget prévisionnel 2018/2019 qui sera élaboré précisément à l'automne prochain.

Les propositions d'actions spécifiques sont adoptées à l'unanimité.

Points de discussion et de débat :

- Comment réduire ce surplus de déficit (1000 à 1200 euros) : Plusieurs pistes sont évoquées comme par exemple la participations d'ouvriers bénévoles en soirée sur le challenge pour réduire la charge professionnelle.
- Nous rappelons qu'il n'est pas souhaitable qu'il y ait des coupes franches dans l'organisation de l'école d'escalade : par exemple, suppression de stages. Le comité directeur semble unanime sur ce point.
- Par contre, les débats se portent sur la section FFME : Le coût de la section par enfant semble démesuré par rapport aux réels besoins de l'école d'escalade. Les membres du CD sont particulièrement étonnés de l'absence répétée des membres de la section FFME, en particulier sur cette soirée dédiée au fonctionnement de l'école d'escalade. Que fait la section FFME ? Malgré de nombreuses sollicitations, le bureau n'a aucune réponse. Il y a encore de nombreux points à éclaircir. De nombreux membres du CD se demandent si avoir un déficit de 1050€ pour 5 enfants est justifié, sachant que rien de visible n'est fait par les membres de la section. Il est rappelé que l'organisation réelle n'avait pas été portée à la connaissance des membres du CD, et que pour le moment, seul le CD FFME 05 a été en contact, soit avec Angélique, soit avec Christophe, pour les demandes de financement des déplacements aux compétitions. Les membres présents souhaitent que les membres du bureau de la section FFME puissent s'expliquer devant le CD. Une réflexion est à avoir sur le fonctionnement de cette section. Compte tenu de l'investissement des membres du bureau pour la création de la section cette année, la demande est faite pour que cette tentative puisse durer un peu plus longtemps pour voir comment elle se stabilise, mais les avis sont très partagés... Des choix seront à opérer avant la rentrée. Aucune décision n'est prise ce soir.



Club Alpin du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la Mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

2. Dates clés de la fin d'année 2018 :

Le calendrier suivant est établi et adopté à l'unanimité :

- **Fête des bénévoles** : vendredi 15 juin en soirée
- **Forum des associations** : samedi 8 septembre, de 14h à 18h, au gymnase de Guillestre
- **Portes ouvertes du club** : samedi 15 et / ou dimanche 16 septembre
- **Challenge escalade** : samedi 1er et dimanche 2 décembre (adultes le samedi)
- **Assemblée Générale** : vendredi 7 décembre en soirée

3. Divers

Jacky LUNES vient d'être brevetée initiateur randonnée. Elle devient encadrante du club à l'unanimité.

Fin de la séance : 22h30

Rédigé par les membres du Bureau, le 24 mai 2018